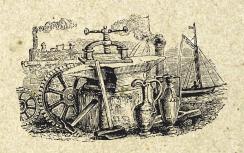
Christian Laucou

DIMIDIOTYPIE ET IMPRESSION PANCKOUCKE

UN CHAPITRE INÉDIT DE L'HISTOIRE DE L'ÉCRITURE TYPOGRAPHIQUE LE XIX° SIÈCLE FRANÇAIS



PARIS - BANNES

CHEZ FORNAX

(EN COLLABORATION AVEC L'OUTYPOPO)

MMXIV



DIMIDIOTYPIE

T

IMPRESSION PANCKOUCKE



Charles-Louis-Fleury Panckoucke (1780-1844)

Christian Laucou

DIMIDIOTYPIE ET IMPRESSION PANCKOUCKE

UN CHAPITRE INÉDIT DE L'HISTOIRE DE L'ÉCRITURE TYPOGRAPHIQUE LE XIX° SIÈCLE FRANÇAIS

édition enrichie d'une participation des compagnons Marius Audin, Georges Dangon et Charles-Louis-Fleury Panckoucke

PARIS - BANNES

CHEZ FORNAX

(EN COLLABORATION AVEC L'OUTYPOPO)

MMXIV

à Jacques André, bien évidemment. (pas l'éditeur, l'autre)

La dimidiotypie est une technique de composition typographique et d'impression qui consiste à supprimer la partie inférieure des lettres, la partie supérieure seule suffisant à rendre le texte lisible. Cette découverte est due à un notaire, Me Leclair qui fit imprimer une brochure pour expliciter son invention. Cette brochure est introuvable mais deux sources sont à notre disposition qui l'ont eu entre les mains. La première source est Marius Audin, en 1929, dans le tome II, « la lettre

d'imprimerie », de son *Histoire de l'imprimerie par l'image*¹:

1. Marius Audin, *Histoire de l'imprimerie par l'image*, tome II, « la lettre d'imprimerie », de l'imprimerie de l'auteur, Paris, Henri Jonquières éditeur, rue Visconti, 2, 1929, citation p. 33-35, illustration fig. 25.

la dimidiotypie

J'appelle de ce nom une curieuse invention qui date du début du dixneuvième siècle et qui consistait dans la réduction de moitié de la hauteur des lettres d'imprimerie; je dis mal : dans le sectionnement par le milieu de ces caractères, c'est-à-dire que, dans la pensée de son auteur, ce procédé laissait à la lettre sa force de corps; un douze par exemple, restait bien un douze, mais il n'avait plus que la hauteur d'un six, toute la moitié inférieure de ce corps douze ayant été radicalement supprimée, ou plutôt non fondue.

Voici comment l'auteur de ce système, un ancien notaire du nom de Leclair, explique et défend son idée :

- « 1. Tout lecteur, dit-il, devine plutôt qu'il ne lit; et l'on a de ce fait un exemple remarquable dans l'enfance, qui cherche toujours à deviner plutôt qu'à lire exactement.
- « 2. Une moitié de mot, un quart même d'un mot suffirait pour le faire deviner en entier.
- « 3. Si ce mot n'existait pas, il serait deviné par l'enchaînement du mot précédent et du mot suivant.

- « 4. La presque totalité des lecteurs ne lit que la partie supérieure des lignes.
- « 5. Cette partie supérieure, avec ses accents, suffit pour être lue très couramment, très promptement.
- « 6. Si les cinq faits précédents sont bien constatés et reconnus pour vrais, la partie inférieure des lignes est inutile. »

C'était remettre en cause la typographie tout entière. Si la partie inférieure des lettres est inutile, il faut donc la supprimer. Supprimer la partie inférieure des lettres? c'est facile à dire; mais, comme il faut qu'une chose ait une fin...

Bref, M. Leclair coupa les lettres en deux et voici ce qu'il nous offrit.

In Commonia act cánoráa das Coulas, da la
Rhátia at da la Dannonia nor la Rhin at nor
la Danuha; das Sormotas at das Docas, nor
das montagnas ou nor
una crainta racinroqua,
la rasta act forma nor
l'Ocáan, qui ambrossa
da vostas côtas at das
tlas immansas, dont on
a nouvellament raconnu
qualquas notions at laure
rois, qua las guarras nous

Fig. 25. — DIMIDIOTYPIE DE LECLAIR.

Illustration tirée de l'ouvrage de Marius Audin.

Le principe même de M. Leclair était juste : on ne fixe, en lisant, que la partie haute des lettres, et le docteur Javal en fit, il y a quelques années, la décisive démonstration; de là à l'application qu'en fit le notaire aux « mi-types » il y a un monde! Il fallait la citer, mais je l'ai fait purement pour mémoire.

On sent clairement, en lisant ces lignes, que Marius Audin considère cette invention comme une sorte de monstruosité farfelue que son honnêteté d'historien oblige à mentionner malgré le peu de cas qu'il fait d'elle.

La deuxième source, Georges Dangon, dans son ar-La France graphique, de juillet 1948, n'aura pas

2. Georges Dangon, « Condensés et ticle² paru dans dimidiotypie », La France graphique, revue mensuelle des arts et industries du livre, nouvelle série n° 19, juillet 1948, p,19-20.

cette imperturbabilité de l'historien, il se gausse ouvertement :

condensés et « dimidiotypie »

En fait la question de la réduction de l'emploi du papier a été, il y a quelque cent ans, l'objet des a. l'italique est de Dangon.

veilles d'un ancien notaire nommé Leclair qui habitait 6, rue des Beaux-Arts, à Paris.

Ce n'est pas le problème de la pénurie de papier qui hantait l'esprit de ce tabellion mais celui de la réduction de tous les frais d'impression.

L'IDÉE DU NOTAIRE LECLAIR.

Un beau jour il considéra le problème comme résolu grâce à une idée qu'il eut après avoir vainement cherché le moyen d'abréger les textes sans les mutiler. Ce jourlà, écrit-il, il fut inspiré par la divine faculté de la pensée, ce rayon éthéré qui nous trace pas assez vite pour la seconder, tant elle est subite, active, imprévue, semblable à l'éclair.

Sous l'influence de ce rayon éthéré Leclair abandonna ses projets d'abréviation ou de suppression des voyelles. Il avait conçu l'impression mi-type ou dimidiotypie.

Il jeta hâtivement sur le papier le fruit de ses élucubrations et il le porta au numéro 14 de la rue des Poitevins, à l'imprimeur That est hien content des maine de l'Antein des chieses tout désénérs entre les maines de l'homme. Il farça une tarre les maines de l'homme. Il farça une tarre les maines de l'homme. Il farça une tarre l'in artire d'un antre; il mais et confand les fruits d'un antre; il mais et confand les fruits d'un antre; il mais l'antre d'un antre; il mais l'antre d'un antre; il l'antre l'antre d'un antre l'antre de son inadian. Il la fout d'une la l'antre l'antre de son inadian. Il antre l'antre l'ant

Tout est bien, sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. Il force une terre à nourrir les productions d'une autre, un arbre à porter les fruits d'un autre; il mêle et confond les climats les éléments; il mutile son chien, son cheval, son esclave; il bouleverse tout, il défigure tout; il aime la difformité, les monstres; il ne veut rien tel que l'a fait la nature, pas même l'homme; il le faut dresser pour lui, comme un cheval de manége; il le faut contourner à sa mode, comme un arbre de son jardin.

Sans cela, tout irait plus mal encore, et notre espèce ne veut pas être façonnée à demi. Dans l'état où sont désormais les choses, un homme abandonné dès sa nais-

Illustration tirée de l'article de Georges Dangon.

Une page typique de la brochure de Leclair faisant ressortir les avantages (?) de la dimidiotypie.

Panckoucke, lui demandant de lui consacrer une brochure. Cette brochure porte la date de 1843. Elle est intitulée: Réduction possible de moitié de tous les frais d'impression, papier, brochure, reliure, des livres, journaux, etc., etc...^a

a. sic.

Les typos qui furent chargés de la composition de cet opuscule ont dû être la proie d'une fameuse rigolade et considérer que la dimidiotypie était un système qui n'était pas à demi idiot mais qui l'était bien complètement.

L'IMPRESSION MI-TYPE.

Leclair le fit cependant breveter car il considérait qu'il devait faire faire un pas immense à l'éducation humaine!

Le système Leclair pour l'impression mi-type comportait six points :

- 1. tout lecteur devine plutôt qu'il ne lit,
 - 2. une moitié de mot, un quart

même suffit pour à faire deviner en entier,

- 3. si ce mot n'existait pas, il est deviné par l'enchaînement du précédent et du suivant,
- 4. la presque totalité des lecteurs ne lit que la partie supérieure des lignes,
- 5. cette partie supérieure, avec les accents, suffit pour être lue très couramment et très promptement,
- 6. les cinq faits précédents étant bien constatés et reconnus pour vrais, la partie inférieure des lettres inutiles^a.

Leclair concluait qu'on peut supprimer cette partie d'où une économie possible de moitié pour toutes impressions.

À l'appui de sa thèse ahurissante Leclair donne quelques exemples. Nous en avons retenu un afin de montrer que le système Leclair breveté S. G. D. G. consistait uniquement à passer toutes les lettres d'une police au rabot pour les réduire de moitié. Il ajoutait ingénument que pour pouvoir obvier à la mutilation des noms propres que le lecteur ne pourrait reconstituer ou deviner, il serait imprimé intégralement en tête de tout ouvrage composé en mi-type un petit répertoire donnant les noms des personnages. En ce qui concerne les chiffres on devait voir plus tard...

Telle est « l'invention » de Leclair. Elle se bornait, c'est luimême qui nous le dit, à s'être muni d'une règle plate, marquant tour à tour le haut et le bas d'une ligne, à avoir constaté que si le bas d'un mot n'était pas lisible, le haut l'était parfaitement. C'était là pour lui et grâce à lui le pas immense fait par l'instruction humaine en vertu de sa tentative audacieuse, insolite et d'une exécution si facile qu'il s'étonnait que personne n'y ait songé avant lui! [...]

À quelques variantes près dans l'énoncé des six points, nos deux sources coïncident. Georges Dangon toutefois nous apporte quelques renseignements que Marius Audin avait passé sous silence : citations de fragments du texte de la brochure, imprimeur et date de publication de cette dernière. Et pour notre plus grand bonheur, ces deux professionnels de l'imprimerie nous donnent chacun un exemple différent de la dimidiotypie de Leclair tiré de la brochure.

Si l'on excepte le fait que Leclair est un précurseur (du moins partiel) de Javal sur la lisibilité, ce que note Marius Audin avec pertinence, ainsi que de François Richaudeau (qui fit quelques recherches sur Leclair et son invention), notre homme, ancien notaire, passe pour un farfelu auprès des spécialistes de l'imprimerie courroucés ou attendris. En aurait-il été autrement s'il n'avait point été notaire ?

* *

Le 29 novembre 1841, Charles-Louis-Fleury Panckoucke (fils de Charles-Joseph, l'éditeur de l'*Encyclopédie méthodique*, et éditeur lui-même du *Mercure de France*), imprimeur-éditeur à Paris, rue des Poitevins n° 14, fait la demande d'un brevet d'invention et de perfectionnement de quinze ans, pour

un procédé d'abréviation dans l'art typographique, qu'il nomme *Impression Panckoucke* et qu'il déclare avoir inventé et perfectionné. La réunion du Comité consultatif des Arts et Manufactures, le 8 janvier 1842, atteste que rien ne s'oppose à cette demande et, au vu du mémoire descriptif et du livre d'échantillons qui l'accompagnent,

3. La lettre et le mémoire explicatif, tous les deux manuscrits de la main de Panckoucke, ainsi que le cahier d'exemples qu'il a constitué sont conservés à l'Institut national de la propriété industrielle. Le brevet a été enregistré sous le numéro 13066, sa cote actuelle est 1BA9894.

l'accompagnent, lui accordent, le 15 février 1842³, le brevet convoité.

lettre de demande

C. L. F. Panckoucke, officier de la Légion d'honneur, Associé-correspondant de la Société des Antiquaires d'Edimbourg, des Académies d'Archéologie de Rome et de Naples, des Sociétés de Géographie, Philotechnique des Antiquaires de l'Ouest.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux un nouveau procédé

a. sic.

d'abbréviation^a dans l'impression de tous les ouvrages, abréviation qui peut en réduire le prix de moitié et même des trois quarts.

La note explicative cy-jointe fait connaître avec détails le nouveau mode pour lequel je demande un brevet d'invention de quinze années.

Le cahier explique par des exemples la facilité avec laquelle on peut lire cette nouvelle impression.

J'ai cherché en cette circonstance les moyens de mettre au meilleur marché possible une foule d'ouvrages utiles à la jeunesse des écoles à laquelle on a appris à lire sans contredit mais à laquelle les livres manquent : j'étais ainsi persuadé de répondre aux vues philanthropiques d'un ministre éclairé qui sans doute apprécierait mes essais et voudrait bien les seconder.

Veuillez bien agréer, monsieur Le ministre, les expressions de ma profonde considération.

[signature:] C. L. F. Panckoucke

Nouveru mode? . 2 aboutation Do Kingsepien Typographique reducent.
à unité de brie da febricatione
le tou le livres Papier, composition, unjurision bacheres. officer lets legion I housen) Domanda D'un bevet De- Thaite - aus . à un La ministra In Commerce ce- 23 wo. 1841. 255-454

Titre de la demande de brevet de Panckoucke.

mémoire descriptif

DESCRIPTION
D'UN NOUVEAU PROCÉDÉ D'ABRÉVIATION
DANS
L'ART TYPOGRAPHIOUE

Le nouveau mode d'abréviation que j'ai l'honneur de présenter à monsieur le Ministre du Commerce est avec certitude une diminution de moitié et au-delà d'économie dans la composition, le papier, l'impression, les brochures, reliures de tous les ouvrages imprimés. Cette diminution pourra même aller aux deux tiers et même aux trois-quarts.

Les abréviations dans l'écriture et plus tard admises dans l'impression ont été recherchées de tous les tems^a et par la plupart des peuples civilisés. Ce qui a été on peut dire une pensée dominante de tâcher de parvenir à écrire aussi vite que la parole, et l'écriture a toujours paru trop brute pour exprimer les mots. De là le besoin d'abréviations qui rendent d'ailleurs les écritures & impressions très difficiles à déchiffrer.

a. orthographe d'époque. Les plus anciens manuscrits, les livres d'heures, les chartes, les anciennes éditions en font foi. Les Arabes ne mettent point de voyelles dans leurs mots, ils les indiquent par des points placés autour de chaque mot, de nos jours les Espagnols figurent le g par un simple trait au-dessus d'une lettre, les éditions grecques fourmillent d'abréviations plus ou moins compliquées et il est à remarquer que dans les grammaires grecques destinées à l'instruction de la jeunesse elles sont déjà indiquées en assez grand nombre.

Voué dès la jeunesse à l'art typographique j'ai toujours étudié ces abréviations, j'ai cherché à les associer, à les disposer de manière à obtenir des impressions plus serrées et moins dispendieuses.

L'instruction est un des besoins de notre époque, elle ne peut s'acquérir que par la lecture, mais les livres sont chers, trop chers. J'ai donc cru devoir porter toutes mes pensées sur les moyens de parvenir à une réduction considérable sur ces prix; les machines à imprimer ont déjà rendu à cet égard quelques services; mais elles sont loin de réduire de moitié ou des deux tiers le prix des ouvrages. Tout entier à cette pensée, après plusieurs années d'essais, de dessins, de complications, de tâtonnements, je suis parvenu à l'idée la plus simple, la plus naturelle, à celle qui par sa simplicité même offre la plus facile exécution, la plus prompte, à celle qui enfin peut s'apprendre en peu d'instants.

Les idées les plus simples sont toujours les plus utiles, elles sont près de nous et souvent nous les négligeons parce que l'esprit humain par ses efforts mêmes est porté au-delà.

D'abord donc la description du nouveau procédé d'abréviation pour lequel je réclame un brevet de quinze années.

Souvent j'ai remarqué que l'on devinait plutôt que l'on ne regardait les lettres, un simple fragment d'un A, d'un B, suffit pour faire deviner la lettre. Dans l'impression rapide des journaux j'ai vu des lignes à peine indiquées et l'on pouvait lire, l'esprit, l'âme, la pensée lisaient ou devinaient plutôt

la ligne entière, soit par les mots précédents; soit par les suivants. Des lettres imprimées à moitié, au quart seulement se lisaient aussi facilement que des lettres bien nettement imprimées.

J'ai fait à cet égard de nombreux essais et il m'en est resté la conviction que l'on ne regardait que la partie supérieure des lignes et presque jamais la partie inférieure. I'ai donc retranché cette partie inférieure et j'ai vu à mon grand étonnement que la lecture de la partie supérieure était plus que suffisante. Elle est suffisante parce qu'elle indique les parties caractéristiques des lettres des t, des a, de b, h... parce qu'elles marquent tous les accents, les points des i. J'ai donc pu croire qu'en coupant par une ligne parallèle, horizontale, tous les mots, on pouvait les lire aussi aisément que s'ils étaient entiers.

J'ai pris dans différents ouvrages, des pages et demi-pages de caractères divers, depuis les plus forts, jusqu'aux plus fins les ayant coupés avec soin, j'ai vu que la lecture offrait peu de difficultés, et quelques heures suffisent pour les esprits les moins exercés pour faciliter une lecture rapide.

Mon procédé consiste donc non pas dans des abréviations de fins de mots, ni de suppression de lettres; mais bien dans le retranchement entier horizontalement de la moitié inférieure de chaque lettre, c'est à dire de chaque mot, de chaque ligne, retranchement que je peux porter à deux tiers et même trois quarts, ce qui réduirait le prix des ouvrages au quart seulement et je demande le brevet pour les trois espèces de réduction.

Cette coupe est facile à exécuter au moyen d'un rabot de fondeur, sur tous les caractères déjà fabriqués d'impression. Je ne l'ai pas fait parce que c'eût été livrer mon invention aux mains d'ouvriers indiscrets et que ce procédé est si simple qu'il pourrait en un moment être imité.

Je joins à cette explication un cahier avec d'assez nombreux exemples de toutes sortes de caractères réduits à moitié au moyen des ciseaux. Ces lignes de caractères variés offrent bien plus de difficultés que les pages ordinaires d'un livre où l'enchaînement des idées fera lire avec rapidité.

Quelques exemples et surtout le dernier indiquent que l'on peut couper les caractères horizontalement à plus de la moitié, aux deux tiers et même aux trois quarts sans nuire à la facilité de lecture.

— fin —

Je désire que ce nouveau procédé d'une invention si utile à la propagation de toutes espèces d'instruction porte mon nom et se nomme Impression Panckoucke. Je sais qu'elle trouvera bien des incrédules et des contradicteurs : je suis prêt à soutenir la lutte avec constance et énergie.

J'ajouterai un seul mot : pour les termes de hautes sciences, les lieux, pour les noms propres il sera très facile d'employer des lettres entières, ainsi que pour les nombres des chiffres complets.

Je serai heureux et honoré, Monsieur le ministre, d'obtenir ce brevet pour une innovation qui j'espère aura votre approbation puisqu'elle tend à propager les lumières et toutes les idées et découvertes qui peuvent contribuer au bonheur général de tous les peuples civilisés.

Recevez, Monsieur le Ministre, les expressions de ma profonde considération.

C. L. F. Panckoucke

Paris le 25 9bre 1841a.

[Paris le 15 février 1842

Mémoire descriptif déposé par M. Panckoucke à l'appui de sa demande d'un brevet d'invention et de perfectionnement de quinze ans formée au secrétariat de la préfecture de la Seine, le 27 9^{bre} 1841^a.

Pour le Ministre Secrétaire d'état de l'Agriculture et du Commerce et par délégation,

le Conseiller d'état Secrétaire Général

signature]

a. 9^{bre}: lire novembre.

cahier d'exemples (extraits)



A T.A WATTIRE ET TA STANDE THE WA GRACK INJUNIES. LAST DET OFFIT, N'AVAIT OHE PAIRE BE SON AMITIE, DISSOURED F THE STAFF II. BUISOPON NE BEUT TA CONSERVED OUT L'ECLAT DE LA GLOIRE DE NOS ANCETRES WE REJAILLED SHE NOUS ONE BOTTO MIDNIE ECLAIRER VOC VICES FOR NOS VERTUS NOTIS

THOSE TOTIC ASSET BY FORCE BOTTO STIDE De mindet de l'instruction com dennidue nortant location some la laboureur conducent es charers place la librairia procederera et les pramule de l'ine. quantion at de la tymographic ca maltement im mustral anni mais maintenant l'Amilibae n'avieta naint of dast in Pintellimones qui act vainens non le matière THERE HAVE GURACHE TRANSPORT TOTAL PRINT CHANGE 255-458

ÉPITRE

.

CHARLES PANCKOUCKE

1819.

A toi le seimene du châtean One one la nanchant du cotone On wait doe sives do la Coina. A toi citoven de Platri One la fortuna met en scène. Doe dierry deny fois le favori Pane la cain due Muene nameni Fr de desiraine la Marina! Ona manama t-il à tan hanhama Sane intrieme cane protectors Pan la talant in t'es on faine The mand renom comma impriment Un mand couldit camma delitare I'm arand profit comme libraire Pandis m'antone de toi tout dans One tout Inmit dane Patonia To verye matericant le cor Tronve dans ces cormes de mort

C. J. PANCKOUCKE.

PANCKOUCKE (GRABLES - JOSEPH), imperimentally business of harmon also between the harmon and a full a last a consequence of the second of the

Transmit as villa metala transferatio name see controls il vine ditabilic à Davis à una docume al la abilicanhidiciente les desirantes les alux distingués et al. ils sectaipsient la ausena la ulur achiernée.

Parabonido em alegait resulvent una neutra considir estable da sa factione et la obsenimenta dans les mineras l'attaignes, na les simultanes du tent unite miternialles datains allimente il lus fut aind de confectione ente la faction de partie de partie de confectione ente la faction de la faction de

Mans de Séviend veril nebent de hante ration dans las interminings arrays mine de mréen dans las chones léabhear, elle mreenait la constituité d'une dinc faible démine à la mitimandie d'une dinc fait à la list de la list de monté de la list de la list de la list de monté de la list d'une d'une des la list d'une d'une de la list de la list de la list de monté de la list d'une d'une de la liste mine d'une de la liste de la list de la list de la list de monté de la l'Accès came une misième intérminé de la lettre à Et mailles ente me nétien lettre à le la liste de monté de la liste de la liste de la comme de la liste de la comme de la liste de la liste de la comme de la liste de la liste de la comme de la liste de la liste de la comme de la liste de la liste de la comme de la liste de la lis

EGYPTIENNE CORPS SEPT

THE MANAGER STREET EAST FOR TA PLUS STREET BASES OF THE STREET BAS

(A) Bour de Ribioti e morde aremán de Meno de Sácioles desino bomme de care. Almo vanidani librarili tent en noi l'ammanhoi. Il en di de combrant emissiri à l'ammé noi l'ammandi mignati mignati mignati mignati mignati mignati mignati mignati mignati de la la care me Finis XIV, nome des cutton ant'il lanca anaton las Emisses el les hommes las alta canadéschia.

XXIII. Conservation de la glace.

PRIX 2,000 PRAKCS.— 1º Frais d'établissepoed i une cartieure avenue di accompitable dei
con contra d'ammental insurance de l'accompitable dei
contranat sessor les electe cours une antice tenne
t de la l'Anni Editoria de la contranat de la contranata la contranata de la contranata la contranata de la contranata la contranata la contranata de la contranata la contranata de la contranata del la contranata de la contranata de la contranata de la contranata de la contranata del la contran

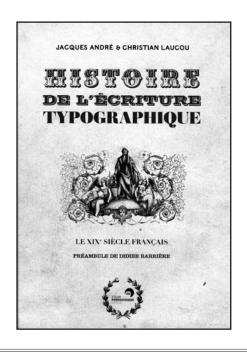
A CHIEF OF THE WAY OF

À la lecture du mémoire de ce brevet et au vu du cahier d'exemples qui l'accompagne, nul doute que nous ayons affaire ici à la dimidiotypie de Leclair. Comment expliquer cela? Trois hypothèses s'offrent à nous:

- 1. Panckoucke a volé son idée à Leclair. Hypothèse peu probable : le brevet de Panckoucke a été déposé en 1841 et obtenu en 1842 alors que la brochure de Leclair est de 1843.
- 2. Leclair a volé l'idée de Panckoucke. Hypothèse encore une fois peu probable : pourquoi se serait-il adressé, parmi tous les imprimeurs de Paris, à Panckoucke lui-même pour réaliser sa brochure, révélant ainsi son larcin?
- 3. Panckoucke est Leclair et Leclair n'existe pas. C'est l'hypothèse la plus probable, la seule qui corrobore tous les faits.

Quant à savoir pourquoi Panckoucke a trouvé bon de se cacher derrière un pseudonyme pour exposer une invention dont il voulait initialement qu'elle portât son nom... mystère! Peut-être la prudence ou la crainte d'être la risée de ses confrères contemporains comme il l'a été de ceux des générations suivantes?

Panckoucke mourra un an après la publication de la brochure de Leclair, le 11 juillet 1844. Il n'aura sans doute pas eu le temps d'expérimenter la faisabilité réelle de son invention.



Pour jouer avec les paradoxes, ce chapitre inédit, premier ouvrage de Fornax pour 2014, a été composé en Déjà Vu romain et italique.

Les deux sujets galvano, celui de la couverture et celui de cette page proviennent du catalogue de la fonderie Mayeur.

On aura soin, si ce n'est déjà fait, de se procurer son complément naturel (la couverture en est reproduite cicontre) récemment publié à l'atelier Perrousseaux.



Christian Laucou éditeur-typographe des villes 37 bis, rue de Montreuil 75011 Paris



éditeur-typographe des champs 18, route de Coizard 51230 Bannes



07 77 08 95 99 cls@fornax.fr www.fornax.fr

ISBN 978-2-86288-151-5

Dans la même collection chez le même éditeur

- 1. Christian Laucou, Faits d'hiver, 1978
- Chaval, Proverbes pour assiettes à dessert, 1979
- 3. Petit Compendium fournaldien, 1980
- 4. Remy de Gourmont, Lettre à une inconnue, 1981
- Christian Laucou, Esperluette pour l'année nouvelle, 1982
- Xtian Soulignac, Limericks qui riment l'X, 1983
- Rachilde, La Création de l'oiseau mouche, 1984
- 8. ???, Blanchefleur, 1985
- 9. Christian Laucou, Petite Litanie, 1986
- 10. Alcanter de Brahm, Notule sur le point d'ironie, 1987
- 11. Christian Laucou, Vignettes, 1988
- 12. Idem, Ibidem, 1990
- 13. J.-C. Mardrus, Le Poème des Mille nuits et une nuit, 1991
- Jules Renard, Les Douze Jeux de société, 1992
- Alexandre Arnoux, Rue de l'Évangile, 1993
- 16. Christian Laucou, Têtes de..., 1994
- Christian Laucou, La Giraffe au Prévert, 1995
- 18. Christian Soulignac, Les Douze travaux d'Athanor le Fourneau, 1996

- 19. Hadol, Comment on lit, 1997
- 20. Christian Laucou, Vous ne m'aurez pas, 1998
- 21. Christian Laucou, La Poste, Correspondance négative, 1999
- 22. Christian Laucou, Vieux Vœux, 2001
- 23. Professeur Le Fourneau, Petit Traité de mathématiques récréatives, 2002
- 24. CLS, Il faut toujours aller de l'avant, 2003
- 25. Aurèle Patorni, Conte de l'an 3000 pour les tout petits, 2004
- 26. Christian Laucou, J'aurais pu..., 2005 27. Christian Laucou, Chronos, d'oxydation
 - en palimpseste, 2006 28. Christian Soulignac, Conte typographiaue, 2007
 - 29. Christian Laucou, *Défense*, 2008
- 30. Christian Laucou, *QWZ*, 2009 31. CLS, *Petit Glossaire des abréviations liées*
- au livre suivi de De la corne et du livre, 2010
- 32. CLS, Rue et littérature, 2011
- 33. Théodore de Banville, Lecture, 2012
- 34. Henri Fournier, Toast à Gutenberg, le premier typographe, et aux progrès de la typographie, 2013
- 35. Christian Laucou, *Dimidiotypie et Impres*sion Panckoucke, 2014

